Confluent et Coteaux de Prayssas
Communauté de Communes

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

30 rue Thiers - 47 190 Aiguillon

Confluent et Coteaux de Prayssas

Communauté de Communes

AU COEUR DU LOT-ET-GARONNE

Un territoire audacieux et durable

05.53.79.81.15
secretariat@ccconfluent.fr
30 rue Thiers - 47190 AIGUILLON
www.communauteduconfluent.com

SOMMAIRE

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

3-4
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

5-6
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

7-8
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

9
ORDURES MÉNAGERES SMICTOM

10
EAU/ASSAINISSEMENT EAU 47

11-12
GEMAPI

13
MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES

14
LE TERRITOIRE EN CHIFFRES

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

15-16
TRANSITION ÉNERGETIQUE

17-18
HABITAT

19-20
INTERVENTIONS TECHNIQUES

21-22
ACTION SOCIALE

23-24
SERVICE A LA POPLUATION RPE

25
SERVICES A LA POPULATION FRANCE SERVICE

26
MOBILITÉ DURABLE

FONCTIONS SUPPORTS

27
FINANCES

28
RESSOURSES HUMAINES

29
ORGANIGRAMME

30
COMMISSIONS THÉMATIQUES

31
GLOSSAIRE
Définition des termes marqués *

AMENAGEMENT DE L'ESPACE
APPORTER UN SOUTIEN AUX COMMUNES

25 communes
instruites par le service mutualisé : Application du Droit des Sols (ADS)

790 dossiers traités par le service instructeur

-209 permis de construire
-8 Permis d'aménager
-209 déclarations préalables
-1 permis de démolir
-9 certificats d'urbanisme opérationnel.

Le service A.D.S. est également disponible pour les secrétaires de mairie :
- Assistance sur le logiciel métier OPERIS ;
- Accompagnement auprès des usagers ;
- Accompagnement à la prise en main des logiciels métiers

Un outil cartographique INFOGEO47 mutualisé pour nos 29 communes

5 ateliers thématiques organisés pour élaborer un projet de territoire partagé pour le PLUI (PADD*)

Les principales missions

Répondre aux besoins des communes

- Instruire : transmissions préalables, vérification et examen des dossiers, consultations, rédaction des propositions de décisions
- Conseiller et accompagner élus et agents administratifs sur les projets publics et privés
- Assurer une veille juridique sur les problèmes d'instruction
- Gestion du suivi et de l'évolution des documents d'urbanisme

Conseiller les porteurs de projets

Conseil individualisé aux particuliers sur la faisabilité de leur projet et sur les formalités administratives nécessaires à leur réalisation

Le Vice-Président
Philippe BOUSQUIER

UNE COLLABORATION DEVELOPPEE

REPONSES AUX BESOINS DES COMMUNES

Les temps forts 2024

PLUi*
Élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

URBANISME
Droit des sols
Instruction par la Communauté de Communes des autorisations d'urbanisme avec possibilité de dématérialisation

MISE EN LIGNE
des renseignements d'urbanisme sur le site internet de la communauté de communes

- Avancée de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui couvrira l'ensemble du territoire en 2026. Phase de définition du Projet de Territoire, socle de ce document d'urbanisme qui sera ensuite décliné en 2025 à l'échelle de chaque commune.
- Approbation de la révision allégée n°1 du PLUI des Coteaux de Prayssas afin de permettre l'évolution de l'usine Nuvene (fabricant de menuiseries et d'éléments en aluminium) à Granges sur Lot.
- Arrêt de la révision allégée n°1 du PLU de Damazan – ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUx de « Camp-Barrat » pour l'aménagement de la tranche Nord de la ZAE de la Confluence.
- Prescription de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Clermont dessous afin de permettre le développement d'une activité de restauration et d'hébergement touristique au château du Bousquet.
- De la même manière prescription de la révision allégée du PLUI des Coteaux de Prayssas pour le développement d'une activité évènementielle sur le patrimoine existant d'un château sur la commune de Saint-Sardos.

- Mise en place de financement participatif pour les aménageurs afin de financer des travaux sur les réseaux publics (voirie et eaux) justifiés par leurs projets sur les communes de Prayssas, Aiguillon et de Damazan.
- Avis sur le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).
- Participation aux ateliers des territoires avec l'Agglomération d'Agen et Albret Communauté afin de construire des projets mutualisés pour mettre en valeur le potentiel de réciprocité urbain-rural.

Les perspectives

PLUi*
Traduction règlementaire à l'échelle des communes du projet global

ARRET
Arrêt du futur projet de PLUI

URBANISME
Evolution des projets pour répondre aux objectifs du ZAN*

URBANISME ADS
Changement du logiciel métier mon environnement cartographique

- Augmentation des dossiers à instruire en dématérialisation :
  - Les demandes d'intention d'aliéner (DIA), les autorisations de travaux (AT) et les demandes d'autorisations pour les enseignes pourront être déposées sur le GNAU ;
  - Les personnes morales devront déposées toutes leurs demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée.
- Dans le cadre de la traduction réglementaire du projet de territoire du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, évaluation du potentiel de densification présent dans les zones urbanisées et des changements de destination possibles dans les anciens bâtiments agricoles.
- Concertation autour du futur document d'urbanisme (réunions publiques, plaquettes d'information, registres à disposition dans les mairies et au siège de la communauté de communes).

ZOOM SUR ...

UNE NOUVELLE MANIÈRE DE FAIRE DU PROJET

Entre 2011 et 2021 : 41 200 ha ont été urbanisés en Nouvelle-Aquitaine soit 58 800 terrains de rugby. Pour notre territoire, entre 2011 et 2020 environ 176.5 ha d'espaces agricoles et forestiers ont été consommés. Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) nous incite maintenant à les préserver et à réduire de 52% cette consommation.

Ainsi avant de penser à des constructions nouvelles, il est d'abord nécessaire de se fixer un cap à l'horizon 2037 avec un objectif d'accueil de population qui serait d'environ 300 habitants supplémentaires (soit + 0.10% par an).

Pour le prolongement des dynamiques sur le long terme, l'atteinte de cet objectif va passer par la réhabilitation des logements vacants, les changements de destination des anciens bâtiments agricoles et des constructions neuves sur les dents creuses ou en densification.

Nous pourrons nous appuyer sur le nouveau document d'urbanisme qui harmonisera les règles pour la délivrance des autorisation d'urbanisme sur l'ensemble du territoire.

Qu'est-ce qu'un PLUI ?

ÉCONOMIE

ENTREPRENDRE ET TRAVAILLER AUTREMENT

347
entreprises créées sur le territoire de la 4CP en 2024

Environ 50 sollicitations d'entreprises
Types de demandes :
-Fonciers
-Locaux vacants
-Aides financières propres à la Collectivité
-Subventions autres financeurs

24 000€
d'aides à la primo installation en agriculture

11 338 €
d'aides aux commerces

Un outil d'observation de l'economie du territoire : Deveco

Les principales missions

Le Vice-Président
Jacques LARROY

Accueillir et accompagner les entreprises:

- Aide technique - mise en relation - facilitateur.
- Aide au financement : propre à la Communauté de Communes ou orientation vers d'autres financeurs.

Animer et mettre en relation le tissu économique local:

- Organisation régulière de rencontres inter-entreprises.
- Partenariats avec les acteurs économiques locaux.

Développer et entretenir les zones d'activités:

- Développement et gestion de 4 zones d'activités : ZAE de la Confluence à Damazan, ZAE de Fromadan à Aiguillon, ZAE de Ponchut-Romas à Port Sainte Marie et ZAE de la Rigaoude à Prayssas.

FAVORISER L'IMPLANTATION D 'ENTREPRISES

CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR FAVORISER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les temps forts 2024

IMMOBILIER
Prolongation des conventions de concessions d'aménagement pour les ZAE 1 et 2 à Damazan.

AIDE FINANCIERE
Premières subventions accordée dans le cadre de l'Action Collective de Proximité

ANIMATION
Organisation d'une soirée de l'économie

- Accompagnement des entreprises dans leurs projets de mutation.
- Organisation de plusieurs temps d'échanges et de rencontre avec les entreprises .
- Signature d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine pour la reconversion d'une friche à Port-Sainte-Marie.
- Participation au dispositif d'aides aux commerces « Action collective de Proximité » avec le Smavlot*.
- Signature d'une nouvelle convention de partenariat avec Agropole Confluence et avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- Signature de la nouvelle convention de mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) avec la Région.
- Participation aux comités d'agrément d'Initiative Lot-et-Garonne.
- Partenariat pour la "Brocante aux matériaux" avec Valorizon.
- Développement du partenariat avec l'Agropôle Confluence.

Les perspectives

IMMOBILIER D'ENTREPRISES
Accueil de nouvelles entreprises dans la zone d'activité de Damazan

AIDES FINANCIERES
Dernière année complète du dispositif ACP

ANIMATION
Organisation d'évènements réguliers ouverts à toutes les entreprises

- Organisation de petits-déjeuners d'entreprises réguliers et ouverture aux entreprises hors zones d'activités.
- Poursuite de la politique d'acquisitions foncières en proximité de la Zone d'Activités Économiques de la Confluence et commercialisation des derniers terrains disponibles.
- Réorganisation du service économique avec l'arrivée de nouveaux agents.
- Accompagnement des nouveaux porteurs de projets du territoire
- Analyse de la vacance économique et commerciale pour accompagner les communes dans leur stratégie de revitalisation des centres bourgs.

ZOOM SUR ...

L'ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ (ACP) :

Qu'est-ce que c'est ?
L'ACP est une aide individuelle cofinancée par la Communauté de Communes et la Région Nouvelle-Aquitaine et dont la gestion et la mise en œuvre ont été confiées au SMAVLOT (Syndicat mixte de la Vallée du Lot).

Pour qui ?
Les TPE immatriculée depuis au moins un an ou en reprise d'activité
Dans les secteurs d'activité suivants : commerce ou artisanat alimentaire, commerce non alimentaire, cafés, hôtels, restaurants, certaines activités de réparateur, artisanat d'art
Situées dans les centres-bourgs d'Aiguillon, Port-Sainte-Marie, Damazan et Prayssas ou qui sont le dernier commerce de leur catégorie sur l'une des 29 communes de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas.

Pour quoi ?
Rénovation de vitrines, façades,
Modernisation des locaux d'activité,
Accessibilité, sécurisation et mise aux normes,
Modernisation des outils de production,
Investissements techniques, technologiques, numériques et de transition énergétique.

Quels montants ? Subvention allant de 20 à 30% des dépenses éligibles HT pour des dépenses éligibles entre 5 000 et 75 000€ HT.

TOURISME

DEVELOPPER L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Les principales missions

La Vice-Présidente
Jacqueline SEIGNOURET

L'Office de Tourisme

- Accueillir et conseiller.
- Communiquer et promouvoir l'offre du territoire.
- Créer et organiser des évènements.
- Accompagner les acteurs du tourisme.
- Produire, collecter et analyser des données.
- Structurer l'offre touristique.

L'ingénierie Touristique

- Accompagner les porteurs de projets.
- Développer les infrastructures.
- Mettre en tourisme le territoire.
- Favoriser les retombées économiques sur le territoire.
- Collecter la taxe de séjour.

PROMOUVOIR ET COORDONNER

FAVORISER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LIÉE AU TOURISME

Les temps forts 2024

SERVICE TOURISME
Structuration service avec 2 temps pleins et une alternante

COMMUNICATION
Création d'un nouveau site internet dédié au tourisme pour 2026

STRUCTURATION
Régie dédiée à la taxe de séjour, optimisation de la collecte

- Conception, édition et distribution de 15 000 sets de tables promotionnels diffusés par les restaurateurs du territoire.
- Accompagnement à l'installation de 15 nouveaux hébergeurs touristiques.
- Près de 15 988 joueurs de Terra Aventura accueillis sur les 4 parcours en 2024 soit plus de près de 230 000 € de retombées économiques.
- Ouverture d'un Point d'Accueil à l'Auditorium de Prayssas en saison.
- Organisation événementielle : programmation des marchés communautaires, balades découvertes pédestres et nautiques, Bastide en fête ...
- Finalisation de la mise en place d'une régie dédiée à la taxe de séjour et optimisation de la collecte en lien avec l'application de la Taxe Additionnelle régionale.
- Lancement d'accueil lors des évènements intercommunautaires.
- Signature de la Convention "Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques" entre les Offices de Tourisme du département et la Région.
- Création d'un poste d'Alternance dédié à la Communication et à l'évènementiel.

1 POINT D'INFORMATION TOURISTIQUE
30 rue Thiers - Aiguillon

2 299 Demandes
traitées
par L'office de Tourisme
en juillet et août 2024

3 POINTS D'ACCUEIL HORS LES MURS
Marché communautaire de Frégimont
Marché nocturne et Bureau d'accueil de Prayssas

800 km
de randonnées balisées
(A pied,
à vélo, à cheval...)

49 000 €
de taxe de séjour collectés en 2024 sur l'exercice de l'année 2023

Les perspectives

BASE DE DONNÉES
Structuration du référencement de l'offre touristique du territoire

STRATÉGIE DE DIFFUSION DE L'INFORMATION
Dispositif Escale Tourisme

COMMUNICATION
Conception nouveau site web

TERRA AVENTURA AIGUILLON
Réouverture du parcours

- Travail à l'échelle du département pour une image de destination "Slow Tourisme".
- Accueil de la Bourse aux dépliants départementale à Prayssas.
- Développement du schéma de diffusion de l'information touristique.
- Optimisation de la collecte de la taxe de séjour avec la mise en place de la Taxe additionnelle départementale.
- Lancement de la consultation pour la création du nouveau site internet de l'office de Tourisme.
- Refonte des réseaux sociaux et nouveau plan de communication.

ZOOM SUR ...

STRATÉGIE DE DIFFUSION DE L'INFORMATION: ESCALE TOURISME

L'objectif : structurer et mailler notre territoire pour assurer la diffusion de l'information touristique et ainsi améliorer le parcours du visiteur !
En bref : installer sur tout les lieux stratégiques une borne d'information touristique : "brochures et QR codes".

Escale TOURISME

C'EST UN INTERMÉDIAIRE
entre le.a conseiller.e. en séjour et le visiteur pour accueillir et lui donner les premières informations touristiques.

IL EST COMPLÉMENTAIRE
au rôle de l'accueil traditionnel en Office de Tourisme.

CONCRETEMENT
C'est un **dispositif d'accueil** qui donne accès à l'information touristique du territoire en format papier et/ou numérique.

ÇA RESSEMBLE À QUOI ?

- Un totem en bois ;
- Une boite à livre ;
- Un présentoir.

Il existes trois formats pour s'adapter aux lieux et aux utilisations.

ORDURES MÉNAGERES

TRANSFERT DE COMPÉTENCES SMICTOM LGB

Le Vice-Président
Philippe LAGARDE

Les principales missions

- **La collecte et le traitement des déchets** : prendre en charge les déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire, en porte à porte ou en apport volontaire.
- **La gestion des déchèteries** : assure l'exploitation d'un réseau de 7 déchèteries réparties sur l'ensemble du territoire syndical.
- **La prévention et la réduction des déchets** : mène des actions permettant de promouvoir les gestes pour réduire la production des déchets, sur la nécessité de les trier et de les valoriser.

45 708 habitants
Le Syndicat regroupe la communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas et Albret Communauté

La Communauté de Communes délègue la collecte et le traitement des ordures ménagères au SMICTOM

Le rapport annuel d'activité 2024 du SMICTOM LGB est consultable au siège de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas à Aiguillon.

Vous le trouverez également en annexe de ce rapport d'activité.

Il est disponible via ce QR code :

TONNAGES p 11 du RA

ACTION MENÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

EAU / ASSAINISSEMENT
TRANSFERT DE COMPÉTENCES EAU 47

Les principales missions

- La réalisation des infrastructures d'eau potable et d'assainissement.
- L'organisation de l'exploitation.
- Répondre besoins et attentes des élus, des usagers, ainsi qu'à ceux de leurs partenaires.
- L'assistance administrative, juridique et technique.

Suite à la prise de la compétence « Eau et Assainissement » par la Communauté de Communes au 1er janvier 2020, c'est désormais notre établissement qui est l'interlocuteur privilégié du syndicat EAU47, à qui la gestion de la compétence a été transférée.

Ainsi, le service urbanisme assiste les aménageurs publics ou privés dans l'élaboration de leur projet d'habitat ou économique, notamment quand ces derniers nécessitent des extensions ou des renforcements de réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif.

Des points administratifs, financiers et techniques sont organisés entre nos services et ceux d'EAU47 pour définir les plans de financement, mais également les programmations annuelles de travaux en fonction des besoins identifiés sur le territoire. Les participations sont calculées de façon prévisionnelle sur la base du montant estimatif des travaux et selon les conditions de financement du syndicat.

Le développement (économique, urbain, démographique…) à l'échelle d'un territoire comme un projet d'aménagement engendre des besoins en eau qui supposent de disposer en retour des ressources nécessaires, en termes de capacité et de qualité de la ressource en eau et de l'ensemble des systèmes d'assainissement. Cette thématique est ainsi essentielle dans la planification urbaine de notre territoire.

La gestion de la compétence va devoir anticiper les éventuelles tensions sur la disponibilité de la ressource liée au changement climatique. Et au-delà des enjeux environnementaux, il s'agit également de maintenir la qualité des usages et donc d'un service public pour les administrés.
Pour rappel, le pluvial reste à la compétence de la commune.

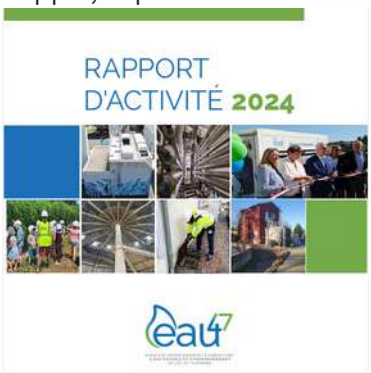

Rapport d'activité 2024

Pour notre territoire :

744 km
de réseau d'eau potable

26
stations d'épuration

4 732
assainissements non collectifs

94 km
de réseau d'eaux usées

Investissements sur le réseau d'eau potable : environ 670 000 €HT

Investissements sur le réseau d'assainissement collectif : environ 390 000 €HT

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

PRESERVER LA BIODIVERSITE ET PROTEGER LES ENJEUX HUMAINS ET ECONOMIQUES

29 communes
traversées par des cours d'eau: 4 bassins versants gérés par des programmes pluriannuels de gestion (PPG)

3 communes concernées par les digues de protection :
Port-Sainte-Marie, Aiguillon et Nicole

Un entretien annuel récurent d'environ 19 000 €

Une augmentation des interventions en régie :

Piégeage des fouisseurs en régie soit - 40 % de prestations externes

Des travaux de rénovation et de sécurité :
- Reprise de la digue de PSM
- Nettoyage des digues empierrées d'Aiguillon et de Nicole
- Achat de batardeaux alu: investissement de modernisation d'environ 180 000 €

Les principales missions

La prévention des inondations : une protection opérationnelle contre les crues

- Assurer la pérennité des digues et ouvrages.
- Travailler en régie pour optimiser les coûts.
- Être présent sur le terrain pour répondre aux enjeux du territoire et aux besoins des élus et administrés.
- Développer les collaborations avec les services de l'Etat, les prestataires externes et les techniciens rivière.

La gestion des milieux aquatiques : un retour au bon état des cours d'eau

- Une gestion des milieux aquatiques cohérente avec la géographie des bassins versants. Collaboration avec les territoires voisins pour la programmation des interventions.
- Des plantations de haies pour réduire le risque de ruissellement, d'envasement des cours d'eau et augmenter la biodiversité.
- Assistance technique des communes.

Le Vice-Président
Jean-Pierre CAUSERO

UNE COLLABORATION DEVELOPPEE

REPONSES AUX BESOINS DES COMMUNES ET DES ADMINISTRÉS

Gestion des Milieux Aquatiques

5 bassins versants
1 confluence majeure Lot/Garonne

Les temps forts 2024

REPRISE DE LA DIGUE DE PORT-STE-MARIE

Octobre 2024 :
Désordre observé lors de la crue de 2021

ACHAT D'UN BROYEUR TELECOMMANDE

Amélioration de la qualité de travail en régie et facilitation des interventions en zones de forte pente

- **Consolidation des interventions en régie sur les ouvrages de protection contre les inondations** :
  - Entretien de la végétation : maitrise des espèces invasives, coupe d'arbres et de souches.
  - Ouvrages bétons et fossés de ressuyage : nettoyage, démoussage, enlèvement des dépôts de terre.
  - Piégeage : capture de 7 blaireaux, 4 renards et 70 ragondins, évitant la création de terriers sur les digues.
- **Reprise de la digue de Port-Sainte-Marie - lieu-dit "Roc de Pine" :** lors de la crue de février 2021, la digue s'est affaissée à cause d'un terrier de blaireaux. Les travaux d'urgence ont été effectués à l'automne 2021. Le tronçon restant a été repris en octobre 2024, assurant ainsi un ouvrage fonctionnel.
- **Gestion des milieux aquatiques** : pour rappel, il incombe aux propriétaires riverains d'un cours d'eau de procéder à son entretien courant, afin de laisser passer l'eau sans entrave. En revanche, toute action d'ampleur doit être déclarée aux services de l'Etat. Les fossés doivent également entre entretenus régulièrement pour éviter leur comblement. ATTENTION : toute action ne doit pas aggraver l'écoulement à l'aval !

Les perspectives

SYSTEME D'ENDIGUEMENT

Finalisation de l'étude "sur-risque", permettant d'identifier les priorités de travaux à effectuer en 2026 sur les ouvrages.

MODERNISATION DU SYSTEME D'ENDIGUEMENT

Remplacement des premiers batardeaux en bois, par des ouvrages en aluminium, sur la commune d'Aiguillon.

PRÉVENTION DES RISQUES ET GESTION DE CRISE

lancement d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde

ZOOM SUR ...

LE SYSTEME D'ENDIGUEMENT

- **La réglementation :** depuis 2018, le statut de "digue" a été remplacé par la notion de "système d'endiguement" qui appréhende les digues, les ouvrages associés et les enjeux protégés au sein des casiers (zones protégées par les ouvrages).
- **Le niveau de protection :** il est déterminé par des études hydrauliques et géotechniques, qui évaluent la résistance des structures face à l'eau. Il est inscrit dans les Plans Communaux de Sauvegarde, qui prévoient une évacuation immédiate des populations protégées, dès qu'il est atteint par les crues.
- **La maitrise foncière :** les digues et leurs abords vont faire l'objet de servitudes d'utilité publique, garantissant à la Communauté de Communes un accès en tout temps aux ouvrages pour leur entretien en tant que gestionnaire.
- **Une coordination d'actions visant à garantir le niveau de protection :**
  - Le gemapien : a une obligation de moyen pour garantir la fonctionnalité du système et le niveau de protection. Il doit procéder à l'entretien courant des ouvrages, ainsi qu'à leur rénovation ou reconstruction, le cas échéant.
  - Les communes : pour protéger les populations et garantir le niveau de protection, elles manipulent les ouvrages lors des crues. Ces actions sont menées en concertation avec la Communauté de Communes.
- **Le périmètre :** long de 18 km de digues, le système d'endiguement couvre les communes de Port-Sainte-Marie, Aiguillon et Nicole.

A gauche : nettoyage des empierrements de la digue d'Aiguillon, en 2024
A droite : reprise de la digue de "Pélagat-Sautegrue" à Aiguillon, en 2023

MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES

SANTÉ ET SERVICE A PORTÉE DE MAIN

Les principales missions de la Communauté de Communes

- Gestion locative.
- Entretien des bâtiments.

Délégué à la santé
Nicolas JANAILLAC

14
médecins

5
cabinets infirmiers

14
autres professionnels de santé (psychologues, dentistes, orthophonistes, diététiciens, podologue , aide à domicile)

Il existe trois Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) sur le territoire intercommunal:

- La maison de santé pluriprofessionnelle de **Damazan** se situe rue du magasin des tabacs.
- La maison de santé pluriprofessionnelle de **Port-Sainte-Marie** se situe au 27 bis avenue du 11 novembre.
- La maison de santé pluriprofessionnelle de **Prayssas** se situe au lotissement Mézard.

Chaque maison de santé organise la prise en charge des patients au quotidien selon son propre mode d'organisation.

Les maisons de santé sont des lieux de stages universitaires, des internes en médecine y exercent régulièrement sous la supervision des professionnels.

Damazan

Prayssas

Port-Sainte-Marie

Perspectives: Projet de maison de santé à Aiguillon

- Création du Comité consultatif de santé
- Plan de modernisation des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles de Port-Sainte-Marie et Prayssas
- Les professionnels de l'aire de santé d'Aiguillon et Damazan réfléchissent avec le soutien des élus à la création d'une maison de santé sur la commune d'Aiguillon.
- Recherche foncière par la mairie d'Aiguillon.

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES

AU COEUR DU LOT-ET-GARONNE

Un territoire audacieux et durable

29 communes

18 800 habitants

3 500 entreprises

Plus de 240 offres d'emplois sur le territoire

5 crèches et micro crèches
64 assistantes maternelles agrées
plus de 250 places en 2023

26 écoles
2 collèges, 1 lycée
4 centres de loisirs
2 espaces jeunes

Plus de 300 associations dont 64 associations sportives

800 km de randonnées balisées (à pied, à vélo, à cheval...)

Plus de 200 évènements tout au long de l'année

TRANSITION ENERGETIQUE
CONTRIBUER AU DEFI DE LA TRANSITION

Vice-Président Prospective, mobilités et transition énergétique
Christian GIRARDI

Élu référent
Jacques DUMAIS

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

ANIMATION TERRITORIAE

Les principales missions

Mettre en œuvre la stratégie de transition énergétique

- Réduire les consommations d'énergie des bâtiments publics et privés.
- Promouvoir les solutions de mobilité durable.
- Encourager le développement des énergies renouvelables.

Mobiliser les financements

- Veille et accompagnement des porteurs de projets pour optimiser les financements.

Renforcer l'exemplarité de la collectivité

- Actions de transition énergétique sur le patrimoine communautaire.

Les temps forts 2024

RENOVATION DES BATIMENTS
Installation chaudière bois et solaire thermique à la MARPA de Prayssas

MOBILITES DURABLES
Première expérimentation de fret industriel

ENERGIES RENOUVELABLES
Autoconsommation collective entre entreprises

- MARPA de Prayssas : réfection de la cuisine associée à une conversion complète du système de chauffage et production d'eau chaude : abandon du propane au profit de granulés de bois et du solaire thermique.
- Programme RELUX : remplacement des luminaires de l'atelier de mécanique de St Côme par des Leds : économies d'énergie et confort de travail.
- Potentielle solarisation de St Côme : réalisation d'une étude structure.
- Accompagnement des communes : Ambrus (logement communal), Laugnac (rénovation école/cantine), Puch d'Agenais (subvention géothermie).
- Relance du fret fluvial : accompagnement du collectif d'acteurs économiques porteurs de la première expérimentation d'ampleur industrielle : transport vers Bordeaux de broyats de pneus (SOREGOM) et retour vers Damazan de déchets de bois (ECOFIELD), avec le soutien de VNF.
- Validation de la stratégie paysagère de transition énergétique et premières réalisations : rédaction de l'avenant à la charte photovoltaïque, accompagnement de projets pilotes (ombrières photovoltaïques en centre-bourg de Lagarrigue, végétalisation du bourg de Port-Sainte-Marie).
- Photovoltaïque : poursuite de l'accompagnement des porteurs de projets pour aider à prendre en compte les attentes du territoire ; visite d'un projet agrivoltaïque (Bioule).

65%
des consommations d'énergie sont liés aux déplacements et à l'habitat

15%
de l'énergie consommée est d'origine renouvelable (principalement chauffage au bois)

+ 260 ha
soit 0.7% du territoire concernés par un potentiel projet de centrale photovoltaïque au sol soit **48%** de notre objectif total de production d'énergie renouvelable

OBJECTIFS LOCAUX :

Couvrir nos besoins énergétiques par la production locale d'énergie en 2050.

2 scénarios possibles pour y prévenir :

Consommation : -50 %
Production ENR* : X2
ou
Consommation : -20%
Production ENR : X3

Les perspectives

PLAN DE PAYSAGE DE TRANSITION ENERGETIQUE

Expérimentation itinéraires cyclables

ENERGIES RENOUVELABLES

Validation et diffusion nouvelle charte photovoltaïque

FRET FLUVIAL

Poursuite réflexions sur création du quai

ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PROJETS

Faciliter leur mise en œuvre et l'intégration des enjeux énergétiques et climatiques

- Mise en œuvre des actions prévues au Plan de paysage de Transition Energétique (PPTE) ; valeur juridique pour la charte qualité pour la production d'énergie d'origine photovoltaïque via le PLUi* ;
- Résultats globaux de l'étude « Friches et cédants » visant à remobiliser le foncier agricole et soutenir le renouvellement de la profession dans un contexte de départs massifs en retraite (report de 2024) et réflexion sur leurs prise en compte dans le PLUi* ;
- Inauguration de l'exposition transition énergétique sur la station bioGNV – partenariat avec TE47 ;
- Forte mobilisation du service sur les actions mobilités (voir page dédiée).

ZOOM SUR ...

LA STRATEGIE PAYSAGERE DE TRANSITION ENERGETIQUE

Une stratégie locale basée sur les ressources paysagères, nécessairement locales et donc adaptées au territoire : une feuille de route pour un territoire résilient, économe et accueillant en 2050.

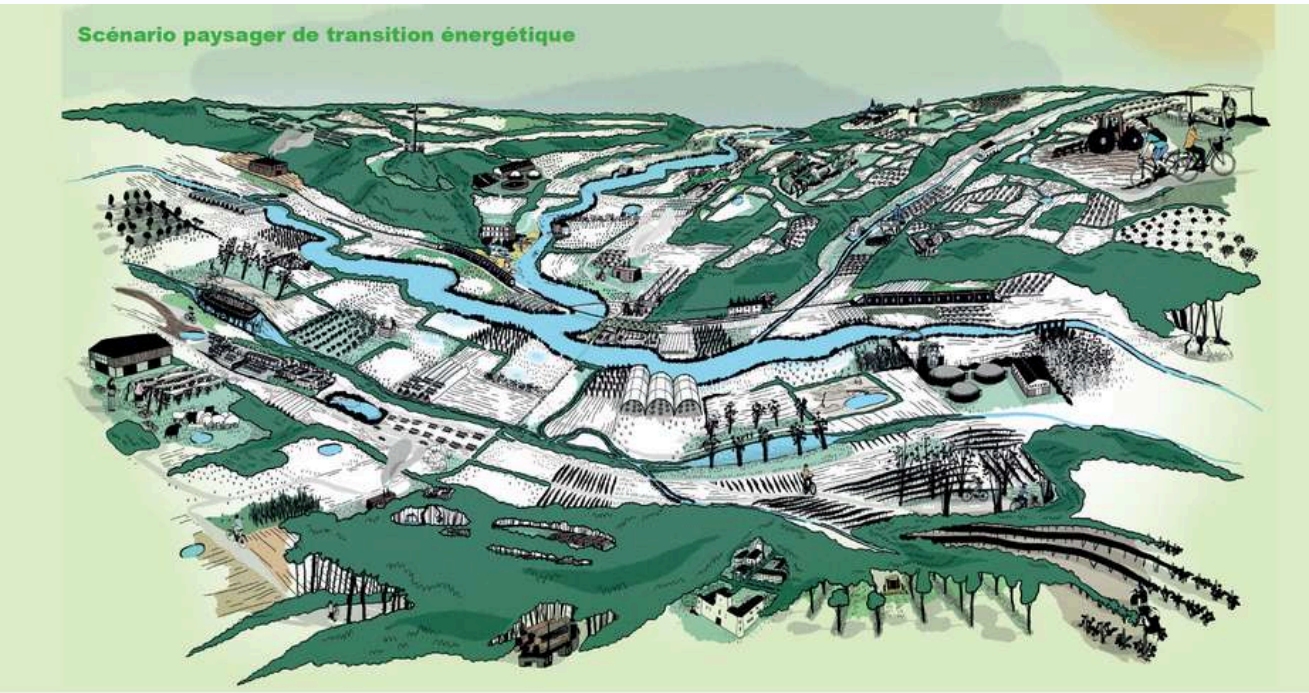

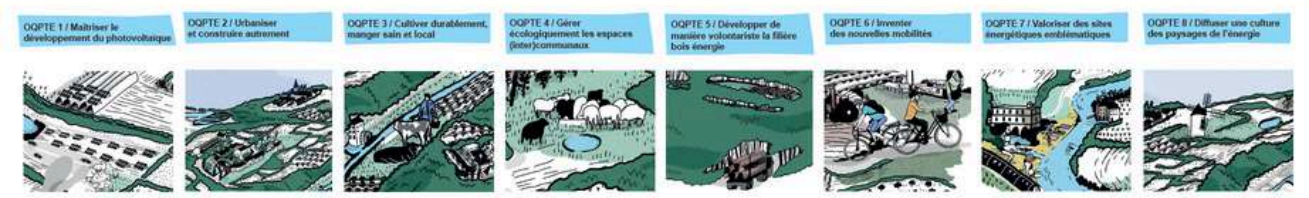

SERVICE HABITAT ET REVITALISATION
AIDER ET ACCOMPAGNER LES PUBLICS

Les principales missions

Le Vice-Président
Philippe BOUSQUIER

Le service habitat a pour mission d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire. Il favorise ainsi l'amélioration et l'adaptation de l'habitat par l'accompagnement aux travaux.

- Animer le guichet unique de l'habitat : conseil aux porteurs de projets sur les thématiques de baisse des factures énergétiques et lutte contre la précarité, le bien vivre dans son logement, le maintien à domicile, le vieillissement de la population, la rénovation énergétique et la sauvegarde du Patrimoine ; et préparation et suivi des décisions d'attribution de subvention.
- Préparer la politique intercommunale de l'habitat, et veille juridique et règlementaire sur les questions d'habitat indigne et de police de l'habitat.
- Piloter l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) : conseils et Ingénierie auprès des 4 communes signataires de l'ORT : conception, montage, et accompagnement à la mise en œuvre des projets ... Information et sensibilisation des élus locaux sur les données, les enjeux, les outils et les aides au service de la lutte contre la vacance des logements et des commerces.

UN RÉFÉRENT POUR VOTRE PROJET DE RÉNOVATION DE L'HABITAT

DES PERMANENCES D'INFORMATIONS ET D'ORIENTATIONS GRATUITES PAR DES PROFESSIONNELS

458 appels

72 dossiers OPAH* ou OPAH-RU* traités

36
foyers renseignés en permanence CAUE 47*

le guichet unique

9 dossiers façades et 16 dossiers OPAH* validés en commission

Les temps forts 2024

OPAH* et OAPH-RU*	OPÉRATION FAÇADES	JOURNÉE "RÉHABITER EN CENTRE-BOURG" DE PORT STE MARIE
Signature des conventions	Lancement du programme	Participation du service habitat

- Le 19 juin 2024, la Communauté de Communes a signé avec l'Etat une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour l'ensemble de son territoire et une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Renouvellement Urbain pour les centres-bourgs d'Aiguillon, Port Sainte Marie, Damazan et Prayssas.
- Une journée Réhabiter son centre-bourg a été organisée à Port Sainte Marie ; le service habitat a rencontré une trentaine de foyers intéressés par la mobilisation d'aide à la rénovation énergétique ou par la rénovation de façades.
- 21 communes participent à cette opération façades qui a été lancée en mai et qui visent à embellir le cadre de vie de chacun.
- Elaboration d'une feuille de route stratégique étudiant la mise en place du Permis de louer.

Découvrez la vidéo de présentation du service habitat

Les perspectives

ACTIONS LOCALES
Rénovation façades

REVITALISATION
Assistance technique des communes

OPAH / OPAH-RU
Financement de projets locaux

- Action locale : poursuite du conseil et du financement de la rénovation des façades et des logements.
- Démarche Zéro Logement Vacant (identification des propriétaires et conseil) : inventaire des logements vacants à venir en 2025 et proposition d'actions aux communes.
- ORT : développement du plan d'action, suivi, évaluation, et animation.

Nombre d'actions par Axe thématique et par Maîtrise d'ouvrage	Habitat	Mobilité et Numérique	Equipements et Services	Economie locale et Tourisme	Formes urbaines, Espace public et Patrimoine	Total
Communauté de communes	6	6	5	8	6	31
Aiguillon	6	4	3	6	10	29
Port Sainte Marie	6	6	2	4	10	28
Damazan	3	1	3	1	5	13
Prayssas	4	4	5	2	4	19
Total	25	21	18	21	35	120

- Aiguillon: Élaboration d'un projet urbain dans lequel 2 ilots jugés prioritaires intégreront une concession d'aménagement. Conception et montage d'un projet de réaménagement des abords du cinéma, en complément du suivi de son projet d'extension et de rénovation. Elaboration d'un schéma d'aménagement relatif à la création d'une nouvelle rue au nord du quartier du Lot.
- Port Sainte Marie: développement du projet urbain et du Traité relatifs à la concession d'aménagement du centre-bourg et participation à ses comités techniques.
- Prayssas: conception et montage de 2 projets de restructuration d'îlots: Ilot «Pradelle» et Ilot «Ferrari».

ZOOM SUR ...

UN CONSEIL POUR TOUS !

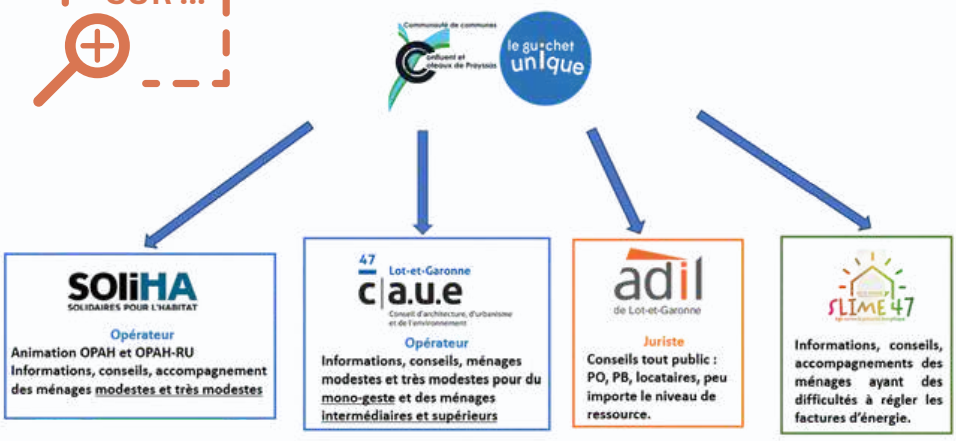

Au 1er janvier 2025, chaque habitant devra trouver une réponse aux questions qu'il se pose relatives à l'habitat ; que ces questions soient d'ordre juridique, technique, énergétique...
Ainsi durant l'année 2024, le service Habitat a préparé des partenariats renforcés avec SOLIHA, le CAUE47*, l'ADIL47* et le SLIME47* du Conseil Départemental, afin de passer avec l'Anah un Pacte territorial.

Structuration du service pour un accompagnement multi-thématique.

INTERVENTIONS TECHNIQUES
ASSURER LA SÉCURITÉ DES USAGERS

Les principales missions

Le Vice-Président
Christian
LAFOUGERE

- Assurer la gestion et l'entretien du domaine public en matière de voirie et de signalisation afin d'assurer le confort et la sécurité des usagers dans leurs déplacements.
- Assurer une astreinte de sécurité 24h/24.
- Assurer la gestion des revêtements : garantir le bon état des voies communales d'intérêt communautaire que ce soit par le traitement de dégradations ponctuelles (« nids de poule ») à la réfection complète de la bande de roulement en enduit superficiel.
- Assurer la maçonnerie urbaine : avec l'entretien des ouvrages de voiries (pont).
- Assurer le curage de fossés : afin de garantir un bon écoulement des eaux de ruissellement au niveau des voiries. En évitant à ces eaux de stagner sans être captées cela permet de préserver la chaussée.

UNE COLLABORATION DEVELOPPEE

- Garantir le fauchage des accotements : avec 3 passes annuelles afin de préserver la visibilité.
- Gérer la signalisation routière ; qu'elle soit verticale (marquage routier au sol) ou horizontale afin de maintenir un niveau de sécurité optimum.
- Mettre en sécurité les voies après les évènements météorologiques : les équipes interviennent après les orages violents afin de sécuriser et nettoyer les voies à la suite d'éboulements de terrain, chutes d'arbres sur la voie ou inondations.

Les temps forts 2024

INVESTISSEMENTS : 235 000€

Remplacement du camion porteur du PAT
19 tonnes par un camion neuf.
Remplacement d'un tracteur, d'un chargeur et d'un fourgon.

Répartition des activités du service

- La réparation de la chaussée tient une place majeure dans les travaux annuels que ce soit du Point à Temps, de la petite réparation de voie (enrobé à froid), ou du balayage.
- L'entretien des abords avec de l'élagage en période hivernale permet de protéger les routes des risques liés à la végétation.
- Le curage des fossés avec la pelle mécanique est important car en collectant les eaux de la voie pour les éloigner du corps de chaussée cela évite par la suite la déformation irréversible des routes.
- Le suivi de la signalisation routière se fait tout au long de l'année pour assurer la sécurité, avec la vérification et la maintenance des panneaux de circulation ainsi que le marquage routier au sol.

Budget global

Fonctionnement : 1 946 346 €

Investissement : 350 678 €

23 agents

549 km de voies communales d'intérêt communautaire à entretenir

74 km de chemins ruraux d'intérêt communautaire

610 km de chemins de randonnées entretenus

Répartition des activités du service

- **Instruction des autorisations de voiries**
- **Demandes d'alignements**
- **Prêt de matériel (installation du chapiteau ...)**
- **Nettoyage**
- **Mise en sécurité**
- **Mécanique**

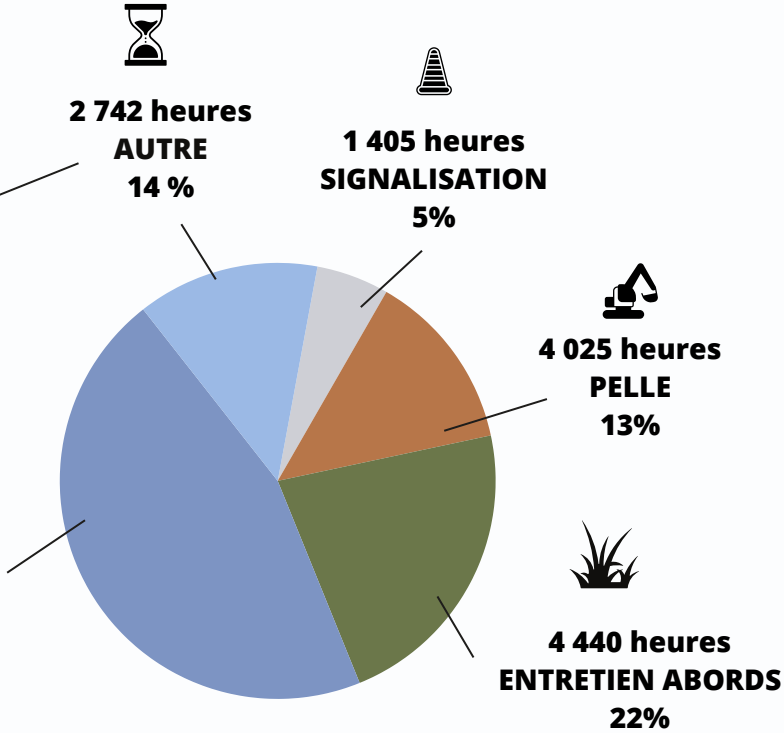

Les perspectives

VOIRIE

Assurer la sécurité des usagés en entretenant le réseau routier

RESSOURCES HUMAINES

Formation continue des agents pour permettre leur développement

ACTION SOCIALE - ENFANCE/JEUNESSE

SOUTENIR LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LES FAMILLES

Le Vice-Président
Stéphane ROSSATO

Subventions aux associations : 126 438 €.
Soutien d'un évènement intercommunautaire par secteur
Aides au fonctionnement : 109 738 €.

Fonds de concours aux communes.
Infrastructures scolaires : 91 320 €
Infrastructures sportives : 69 815 €

Grandir en milieu rural (MSA*)
57 446 € attribué
7 porteurs de projets accompagnés

Savoir nager pour les cycles 2 : 33 274 €
455 élèves de 17 écoles.

Action cinéma pour les écoles : 8 911 €
1 427 enfants de tout le territoire.

Les principales missions

- Soutien aux associations du territoire et aux communes.
- Mise en place d'actions vers l'enfance, la jeunesse et la parentalité.
- Coordination des dispositifs CAF* et MSA*.
- Accompagnement des acteurs du territoire dans les appels à projets.
- Actions scolaires : apprentissage de la natation.
- Promotion Cinéma et école de musique.
- Aide aux communes pour les écoles.

REPONSES AUX BESOINS DES COMMUNES

ANIMER UN RÉSEAU D'ACTEURS ET DE PARTENAIRES

Les temps forts 2024

SUBVENTIONS	VALORISATION	PEDTI	FORMATION
Nouveau règlement	des sports du territoire	Projet éducatif de territoire intercommunal	des associations du territoire

- Organisation de formations pour les associations en lien avec la Ligue de l'enseignement.
- Application d'un nouveau règlement d'attribution des subventions pour les événements avec un appel à projet par secteur du territoire.
- Récompense des sportifs du territoire.
- Signature et mise en place d'un Projet Educatif de territoire Intercommunal.
- Organisation de temps forts pour les structures de l'enfance/jeunesse : olympiades, formation sur les itinéraires bas carbone.
- Accompagnement des communes et acteurs locaux dans leurs recherches de financement.
- Participation à des diagnostics et études locales : PLUI*, aide alimentaire, revitalisation, etc.

Les perspectives

SUBVENTIONS	SANTÉ	ENFANCE/JEUNESSE	SPORT
Bilan du nouveau règlement	Accompagnement à l'installation des internes et jeunes médecins	Soutien aux professionnels	Poursuivre la valorisation des sportifs

- Organisation d'actions de promotion des métiers de l'enfance/jeunesse.
- Soutien aux professionnels des structures Enfance/Jeunesse : proposition de formations.
- Bilan des appels à projet pour les événements communautaires.
- Associations : renforcement de l'offre de formation et des accompagnements.
- Savoir nager : réorganisation de la prise en charge pour garantir une équité territoriale.
- Santé : mise en place d'un référent technique pour le suivit de la plateforme et des actions de la démarche "Bienvenue Docteur" mise en place par le Conseil Départemental pour l'accompagnement à l'installation e au maintien en exercice des médecins généralistes.

ZOOM SUR ...

OLYMPIADES DES CENTRES DE LOISIRS 2024

Inaugurées par Christian Girardi, Maire d'Aiguillon, et José Armand, Président de la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, les Olympiades des centres de loisirs 2024 ont rassemblé près de 120 enfants de 6 à 12 ans au stade Louis Jamet à Aiguillon le vendredi 26 juillet 2024.

Bien avant la cérémonie d'ouverture des JO de Paris, un défilé des 4 centres avec une flamme olympique locale et une chorégraphie de zumba ont précédé le lancement des 8 disciplines.
La journée ensoleillée s'est conclue par un goûter et une remise de récompenses par le Président et le Vice-Président en charge de l'Enfance/Jeunesse et de l'Action sociale, Stéphane Rossato.

Chacun des enfants présents a reçu au moins une médaille simple, les centres ont été récompensés par une coupe ainsi que les accueils de jeunes (Espace jeunes d'Aiguillon, et Point accueil jeunesse de Port Sainte Marie) pour leur aide logistique tout au long de cette journée et de la précédente édition.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

ACCOMPAGNER ET INFORMER PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES

29
communes couvertes
5 lieux pour les ateliers: Aiguillon, Prayssas, Port Sainte Marie, Damazan et Monheurt

Budget Global du RPE
93 908 €
1.5 ETP*
Subventions de fonctionnement : 80% de recettes

57
assistantes maternelles agréées installées sur notre territoire

167
matinées d'accueil programmées:
19 assistantes maternelles présentes régulièrement
Plus de 172 enfants présents aux activités

170 familles accompagnées
65 assistantes maternelles accompagnées
tout au long de l'année

Le Vice-Président
Stéphane ROSSATO

LIEU GRATUIT D'INFORMATIONS

REPONSES AUX BESOINS DES COMMUNES

Les principales missions

- Informer sur les différents modes de garde.
- Accompagner parents et assistantes maternelles dans les démarches liées au contrat de travail et à la rémunération.
- Informer sur les besoins et le développement du jeune enfant.
- Accompagnement à la fonction parentale.
- Promotion du métier d'assistante maternelle.
- Encourager et faciliter le départ en formation des assistantes maternelles.
- Organiser des temps de socialisation pour les enfants en proposant des ateliers d'éveil, support de l'aide à la professionnalisation des assistantes maternelles.

Les temps forts 2024

PROMOTION DU MÉTIER D'ASSITANTE MATERNELLE
Information du public

PROFESSIONNELS
Formations, conférences, accompagnement

PARENTS
Renforcement de l'offre

- Promotion des métiers : participation à des forums, à des temps d'informations du public.
- Renforcement des actions à destination des parents : cafés-parents, conférences, ateliers.
- Renforcement de l'offre pour les professionnels : formations, journées thématiques, réunions.
- Journée Petite Enfance le samedi 23 mars 2024 à Port Sainte Marie.

Les perspectives

METIERS
Promotion renforcée

PARTENARIAT
avec les structures petite enfance

ENVIRONNEMENT
Valorisation des paysages

- Organisation d’actions de promotion élargies aux métiers de la petite enfance.
- Edition d’un escape-game des métiers petite enfance.
- Renforcer le partenariat avec les structures type crèches ou micro-crèches.
- Accompagnement des professionnels dans leurs projets.
- Poursuivre et renforcer l’offre à destination des parents.
- Promouvoir et proposer des activités en lien avec la découverte des paysages.

ZOOM SUR ...

LA SEMAINE PETITE ENFANCE 2024

La Journée petite enfance, organisée pour la 2ème année consécutive dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance sur le thème "Viens, je t'emmène", a ravi les enfants participants et leurs parents le samedi 23 mars à l'esplanade St Clair à Port Sainte Marie.

Les 295 personnes présentes ont pu découvrir :

- La maison surdimensionnée mise en place par Prevent'Eure dans le cadre de la prévention des risques domestiques,
- L’atelier premiers secours des pompiers de la commune,
- Le stand du Pôle Ressources Handicap Enfance Jeunesse,
- Le Mur digital pour jouer en famille,
- Les ateliers de motricité et jeux des professionnelles de la petite enfance,
- Un temps d’échange entre professionnels,
- La restauration a été assurée par le Point Animation Jeunesse et les bénévoles du centre social VME autour du four à pain/pizzas.

Le succès de cette journée témoigne du travail de terrain mené par le Relais Petite Enfance auprès des partenaires du territoire pour proposer des actions à destination des familles et des professionnels de la petite enfance.

FRANCE SERVICES
UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

2 858
accompagnements
11.9 par jour

92 % des accompagnements solutionnés lors du premier rendez-vous.

Chaque lieu d'accueil à moins de 20 minutes du domicile des administrés

Public accueilli :
64 % a plus de 55 ans
85% sans connaissances de l'outil informatique
92% du territoire dont 52% originaires d'Aiguillon

Un numéro unique pour les quatre sites : 05.53.65.85.14

Les principales missions

- Informer des dispositifs d'aide existants.
- Orienter vers les structures compétentes.
- Accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien avec 9 opérateurs conventionnés (ANTS*, DGFIP*, CAF*, CPAM*, MSA*, etc.).

- **1 espace à Aiguillon** ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- **1 espace multi-sites** à Damazan (le jeudi), Port-Ste-Marie (le lundi) et Prayssas (le mardi) ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Des accompagnements sur rendez-vous, **confidentiels et gratuits.**

3 conseillères formées régulièrement et en lien avec les opérateurs et les partenaires locaux.

UN LIEU D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

RÉPONSES AUX BESOINS DES ADMINISTRÉS

Les temps forts 2024

POINT JUSTICE
Permanences conciliateur et juriste

RENCONTRE
des travailleurs sociaux

COMMUNICATION
Film réalisé sur le dispositif

Les perspectives

- Elargissement du bouquet de services avec un nouvel opérateur : l'URSSAF.
- Renforcement et actualisations de la formation des agents.
- Reprise des ateliers numériques pour les usagers.
- Renforcement des permanences des opérateurs.

Découvrez en annexe le rapport d'activité dédié à France Service

MOBILITES DURABLES

UN DES DOSSIERS TRAITES PAR LA COMMISSION PROSPECTIVE

Vice-Président Prospective, mobilités
Christian GIRARDI

Élu référent
Jacques DUMAIS

Les principales missions

- Faciliter l'accès à l'emploi mais aussi aux services et aux commerces.
- Offrir des alternatives à la voiture individuelle.
- Encourager l'utilisation du train, en s'appuyant sur un atout majeur : les 2 gares TER*.
- Faciliter l'intermodalité (=passer d'un mode de transport à l'autre).
- Encourager l'usage des modes actifs (marche, vélo…) en lien avec les projets de revitalisation des centres bourg.

Les temps forts 2024

TRANSPORTS EN COMMUN
Préparation de l'expérimentation navette

MOBILITES ACTIVES
+5 VAE* pour l'opération « Au boulot à vélo »

MAI A VELO
8 rendez-vous dont 3 organisés par des partenaires

- Recherche de retours d'expériences d'autres territoires pour guider les réflexions des élus en termes de transport collectif ; comparaison transport à la demande/service régulier.
- Rencontre des élus et techniciens de la CC de la Gascogne Toulousaine, porteuse de ces 2 types de services.
- Mise à jour de la convention de délégation de compétences avec la Région pour que la Communauté de communes puisse porter et financer l'extension du service de location de VAE* et la future navette.
- Mai à vélo : un bel évènement le 18 mai à Laugnac : répare vélos et balade en Vallée de la Masse.

Les perspectives

MOBILITE ACTIVE
Définition d'itinéraires cyclables sur voiries existantes

SERVICE DE TRANSPORT
Lancement de la navette expérimentale

PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VELO
Mai à vélo 2025

41%
des consommations d'énergie sont dues au transport (1er poste du territoire)

39%
des émissions de gaz à effet de serre sont dûs au transport (1er poste du territoire)

48%
part de l'essence et du gazole dans le total des énergies consommées

Service de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) :
70%
de la flotte mobilisée sur l'année depuis le lancement du service (et 100% à la belle saison)

FINANCES

Le service des finances assiste les élus pour la mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de l'établissement.

Les principales missions

- Assurer la préparation budgétaire, la réalisation des documents comptables budgétaires et prévisionnels (Rapport d'orientations budgétaires, Budget primitif, Compte administratif).
- Assurer l'exécution et le suivi budgétaire des dépenses et des recettes, des marchés publics.
- Assurer le suivi de la trésorerie, de la qualité comptable.

Les agents du service sont en relation avec les services de l'Etat, les partenaires, les fournisseurs, les usagers, et les services opérationnels pour les assister et les conseiller.

Le Vice-Président
Francis CASTELL

Les temps forts 2024

VOTE Budget Prévisionnel 2024
Hausse des taux de fiscalité pour 2024

- Les comptes administratifs et les budgets primitifs ont été votés en séance du conseil communautaire le 25 mars 2024.
- Après avoir maintenu les taux stables des taxes directes locales depuis 2017, les élus ont décidé d'une hausse pour 2024, considérant la nécessité d'accroitre les recettes pour faire face aux obligations de la Communauté de Communes en matière de compétences,

Le budget consolidé 2024 de la Communauté de Communes s'élève à 18 817 021 €. Derrière ce chiffre des projets, des services et la volonté de développer le territoire.

Dépenses d'INVESTISSEMENT - Les projets réalisés en 2024 (Budget Principal)

€

5 budgets
dont le montant global s'élève à 18,8 millions d'euros

Budget Principal : 12 668 767€

Dépenses d'équipement : 84 € par habitant

Dépenses de Fonctionnement : 449 € par habitant

Encours de dette : 132 € par habitant

Taux d'épargne brute : 8 % (seuil d'alerte 10%)

Capacité de désendettement : 3 ans (seuil d'alerte 8 ans)

LES RESSOURCES HUMAINES

Le Président
José ARMAND

53 agents
(au 31 décembre 2024)
Soit 50
équivalents temps plein

Les principales missions

Le service des ressources humaines assure la gestion des carrières, payes, et également des absences et des formations, des agents de l'établissement.

Les temps forts 2024

Participation financière pour la protection sociale complémentaire des agents	**Versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle**	**Recours à des contrats d'apprentissage et créations d'emplois**

- La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle a été instaurée par les élus par délibération du 13 mai 2024 avec un versement avant le 30 juin 2024 à tous les agents publics remplissant les conditions.
- Les élus ont validé le principe de recourir à des contrats d'apprentissage sur les missions relevant de la communication et du service tourisme.
- Les créations d'emplois décidés par les élus en 2024 ont concerné un saisonnier pour le service tourisme, un poste de responsable des affaires juridiques à temps complet, et un chargé de communication à mi-temps, un agent au service développement économique pour assurer les missions de développeur économique.
- Concernant la protection sociale complémentaire des agents territoriaux (risque prévoyance ou maintien de salaire) les élus ont décidé du versement d'une participation financière de 20 euros par mois et par agent ayant souscrit un contrat d'assurance labellisé.

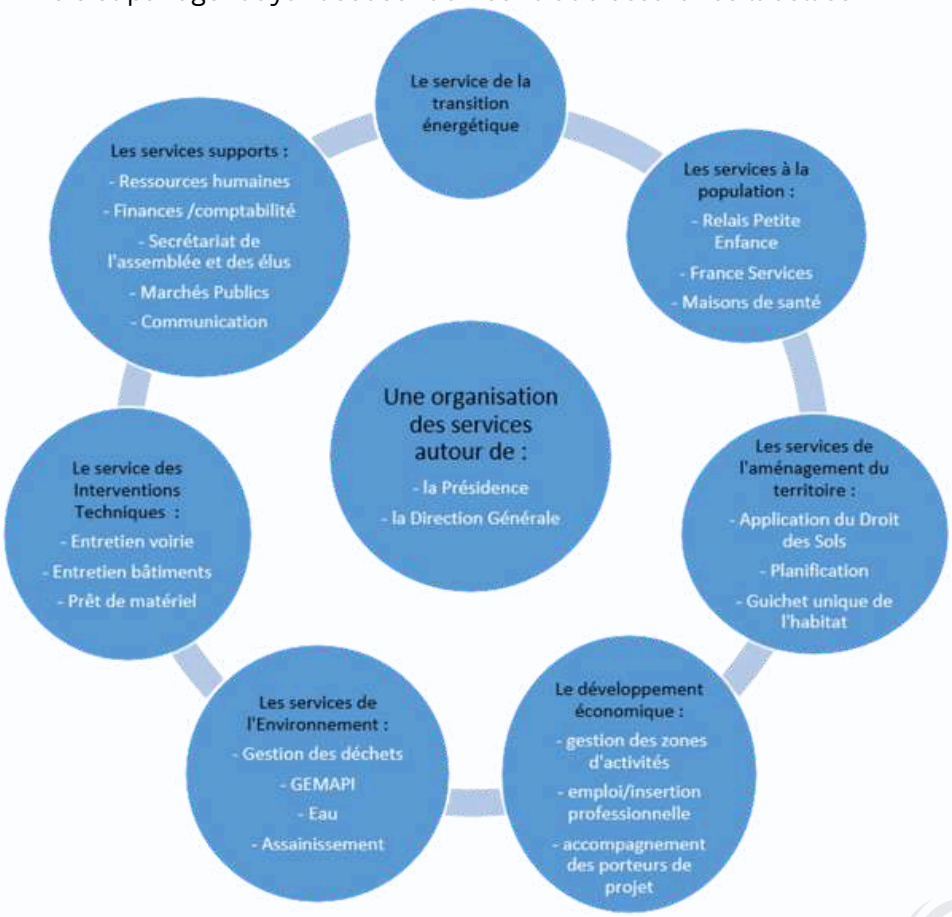

COMMISSIONS THÉMATIQUES

Neufs commissions thématiques composées de douze membres représentants les 4 secteurs du territoires

Président
José ARMAND

1er Vice-Président
Aménagement de l'espace
Philippe BOUSQUIER

2ème Vice-Président
Prospectives, mobilités et transition énergétique
Christian GIRARDI

3ème Vice-Président
Développement économique
Jacques LARROY

4ème Vice-Présidente
Développement touristique
Jacqueline SEIGNOURET

5ème Vice-Président
Interventions techniques
Christian LAFOUGERE

6ème Vice-Président
Finances
Mutualisation
Francis CASTELL

7ème Vice-Président
Traitement et collecte OM
Philippe LAGARDE

8ème Vice-Président
Action sociale
Enfance/jeunesse
Stéphane ROSSATO

9ème Vice-Président
GEMAPI
Environnement
Jean-Pierre CAUSERO

GOUVERNANCE POLITIQUE:

- 1er lundi du mois : réunion des vice-présidents
- 2ème lundi du mois : bureau communautaire
- 4ème lundi du mois (tout les deux mois) : conseil communautaire

LES COMMISSIONS THEMATIQUES

	Prospectives	Aménagement de l'Espace	Développement Economique	Interventions Techniques	Enfance-Jeunesse / Action Sociale
VP	**Christian GIRARDI** (Aiguillon)	**Philippe BOUSQUIER** (Prayssas)	**Jacques LARROY** (Port Ste Marie)	**Christian LAFOUGERE** (Ambrus)	**Stéphane ROSSATO** (Damazan)
Secteur 1	Nathalie JOUSSE (Damazan)	Isabelle PONCHARREAU (St Léger)	Nathalie BUGER (St Léon)	Daniel TEULLET (Razimet)	Geneviève DEJEAN (Puch d'Agenais)
	Carène GARÇON (Razimet)	Christelle PELLEGRIN (Razimet)	Stéphane ROSSATO (Damazan)	André MESSINES (Monheurt)	Bernard SAUBOI (St Léger)
	J-Michel HUET (St Léon)	Thierry RAFFAELLO (Puch)	Daniel TEULLET (Razimet)	Daniel LAFITTE (St Pierre)	Mauricette GERON (St Léon)
Secteur 2	Christophe MELON (Aiguillon)	Adrien BEAUDOIN (Lagarrigue)	Adrien BEAUDOIN (Lagarrigue)	Patrick JEANNEY (Lagarrigue)	Marie-Fabienne ADAMSON (Lagarrigue)
	Henri NEBLE (Aiguillon)	Lise ROSSET (Aiguillon)	Christophe MELON (Aiguillon)	Christophe MELON (Aiguillon)	Catherine LARRIEU (Aiguillon)
	Alain LAFON (Aiguillon)	Christophe MELON (Aiguillon)	Christian GIRARDI (Aiguillon)	Lise ROSET (Aiguillon)	Brigitte LEVEUR (Aiguillon)
Secteur 3	Jacques DUMAIS (PSM)	J.Louis JULVECOURT (Galapian)	Francis CASTELL (Bazens)	Joël SOULAGE (Galapian)	Viviane BERNEDE (Bazens)
	Dominique ORLIAC (Clermont)	Marielle BREUIL (Bazens)	Olivier REYNES (Clermont)	J.Bernard BEUTON (Clermont)	Manon DELMAS (St Laurent)
	Jacques VISINTIN (St Salvy)	Elisabeth ARCAS (PSM)	Mireille PROVENT (Frégimont)	Alain VEZZOLI (PSM)	Pascale LIENARD (PSM)
Secteur 4	Nicolas JANAILLAC (Cours)	Olivier GINDRE (Sembas)	Alain GIBRAT (Laugnac)	Alain GIBRAT (Laugnac)	Cyril BENOIST (Montpezat)
	Philippe BOUSQUIER (Prayssas)	Françoise CALDO (Cours)	J-Luc MILLOT (Granges)	Patrick CARREGUES (Montpezat)	Martine PALADIN (Madaillan)
	J-Marie HOUDUSSE (Madaillan)	Luc WINDELS (Granges)	Nicolas JANAILLAC (Cours)	Aldo RUGGERI (Prayssas)	Hélène TONON-MARTINAUD (Lusignan)

	Tourisme	Finances - Mutualisation	Traitement et collecte OM	GEMAPI Environnement
VP	**Jacqueline SEIGNOURET** (Montpezat)	**Francis CASTELL** (Bazens)	**Philippe LAGARDE** (Lusignan)	**J-Pierre CAUSERO** (Clermont)
Secteur 1	J-Jacques CHANQUOY (St Léger)	Maryse ROCHEREAU (St Léon)	Nathalie BUGER (St Léon)	Bernard SAUBOI (St Léger)
	Alain LELAIRE (St Pierre)	Josiane THOUEILLE (St Pierre)	Daniel LAFITTE (St Pierre)	Michel SERENA (Damazan)
	Christine AGOSTI (Damazan)	Thierry RAFFAELLO (Puch)	Daniel TEULLET (Razimet)	Alain MAILLE (Puch)
Secteur 2	Marie-Fabienne ADAMSON (Lagarrigue)	Catherine LARRIEU (Aiguillon)	Patrick JEANNEY (Lagarrigue)	Patrick JEANNEY (Lagarrigue)
	Eric Le Moine (Aiguillon)	Christian GIRARDI (Aiguillon)	Christian GIRARDI (Aiguillon)	Henri NEBLE (Aiguillon)
	Catherine LARRIEU (Aiguillon)	Laurence DUCOS (Aiguillon)	Alain PALADIN (Sect3 : Frégimont)	Christian GIRARDI (Aiguillon)
Secteur 3	Béatrice GANDELIN-BELOTTI (Bazens)	Guy CLUA (St Laurent)	Viviane BERNEDE (Bazens)	Lydie PAUL (PSM)
	Pascale LIENARD (PSM)	Francis BEYRE (PSM)	J.Pierre GENTILLET (PSM)	Guy CLUA (St Laurent)
	Caroline MALBEC-AMBIT (Clermont)	Dominique ORLIAC (Clermont)	Laurent RINALDI (St Laurent)	Béatrice PILONI (Bourran)
Secteur 4	Michel CORRADINI (Prayssas)	Philippe DARQUIES (Madaillan)	Christophe BOUDOUX DE HAUTEFEUILLE (Sembas)	Sophie CASSAGNE (Lacépède)
	Pierre FONTANILLE (St Sardos)	Serge PEDRINI (Lacépède)	Aldo RUGGERI (Prayssas)	M-Thérèse MEROT (St Sardos)
	Jocelyne LABAT (Laugnac)	Frédéric JOLY (Granges)	J-Marc LLORCA (Laugnac)	J-Marie BOE (Granges)

Elu associé : A. PALADIN

Elus associés : G. LEBON, A. MOULUCOU

GLOSSAIRE

- ADIL47 : Association départementale d'information sur le logement
- ADS : Application du Droit des Sols
- ANAH : Agence Nationale de l'habitat
- ANTS : Agence nationale des titres sécurisés
- AT : autorisation de travaux (pour établissement recevant du public)
- Chargeurs : dans la démarche fret fluvial, désigne une entreprise qui veut faire transporter ses marchandises par voie fluviale
- CAF: Caisse d'allocations familiales
- CAUE47 : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
- CDG47 : Centre de Gestion de la fonction publique Territoriale de Lot-et-Garonne
- CPAM: Caisse primaire d'assurance maladie
- Cua : certificat d'urbanisme d'information
- CUb : certificat d'urbanisme opérationnel
- DECI: Défense Extérieure Contre l'Incendie
- DGFIP: Direction général des finances publiques
- DIA : déclaration d'intention d'aliéner
- DP : déclaration préalable de travaux
- ENR (dans bandeau bleu) : Energies Renouvelables
- EPCI : établissement public de coopération intercommunale
- EPFNA : Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine
- ETP : équivalent temps plein
- GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- GNAU : Guichet Numérique des Autorisations d'urbanisme
- MSA : Mutualité sociale agricole
- OPAH : opération programmée d'amélioration de l'habitat
- ORT : opération de revitalisation du territoire
- PA : permis d'aménager
- PC : permis de construire
- PCMI : permis de construire de maison individuelle
- PD : permis de démolir
- PEM : Pôle d'Echanges Multimodal
- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- PPG : Programme Pluriannuel de Gestion
- RU : renouvellement urbain
- SDIS47 : Service Départemental d'Incendie et de Secours de Lot-et-Garonne
- SLIME : Service Local d'intervention pour la maitrise de l'énergie
- SMAVLOT : syndicat mixte pour l'aménagement de la vallée du Lot
- SRDEII : Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation
- TE 47 : Territoire d'Energie 47
- TEPOS : Territoire à Energie Positive
- TER : Train Express Régional
- VAE : Vélo à Assistance Electrique
- VGA : Val de Garonne Agglomération
- VNF : Voies Navigables de France
- ZAN : Zéro Artificialisation Nette

Confluent et Coteaux de Prayssas
Communauté de Communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CONFLUENT
ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

Nous vous accueillons

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

30 rue Thiers - 47 190 Aiguillon

05.53.79.81.15
secretariat@ccconfluent.fr

www.communauteduconfluent.com